

Refonte de l'appel : « Associations en danger », en vue des actions de janvier 2009

Nous, associations et syndicats, intervenons jour après jour sur l'ensemble du territoire de la République dans les domaines de :

- l'apprentissage de la langue,
- l'accès aux droits,
- l'accès et accompagnement social au logement,
- l'accès à l'emploi, et à la formation,
- l'accès aux soins,
- la lutte contre les discriminations,
- la promotion sociale,
- l'action culturelle et interculturelle,
- le travail de mémoire,
- l'accompagnement à la scolarité,
- l'accompagnement dans l'accès à la culture,
- l'éducation à la citoyenneté,
- la promotion de la laïcité.

Par ces actions riches d'expériences construites sur des dizaines d'années, de mille savoir-faire, de volontés et d'engagements citoyens, nous avons su préserver les solidarités mises à mal par les crises économiques des 30 dernières années.

Aujourd'hui, ces actions sont profondément remises en cause par le désengagement de l'Etat des politiques sociales et le recentrage sur ses fonctions régaliennes.

D'ores et déjà, les moyens des associations se réduisent et se précarisent ; les conventions pluriannuelles sont mises en cause ; les logiques d'appel d'offre et de concurrence généralisés « marchandisent » des activités qui se construisent dans la durée et dont la plupart ne peuvent être enfermées dans une logique de marchandisation.

L'Acsé, héritière d'une longue expérience portée par le FAS puis par le FASILD, se voit retirer une grande partie des moyens dévolus aux associations et le cœur de ses missions d'intégration.

Le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire disposera d'un Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), qui sera issu de l'ANAEM et du démantèlement de l'Acsé. Au final, les moyens tant humains que financiers seront considérablement réduits. L'action se bornera aux étrangers (hors UE) en situation régulière et nouvellement arrivés en France. Les personnes issues de l'immigration, vivant depuis plus de 5 ans dans notre pays, en seront exclues et ne pourront plus bénéficier des actions visant à faciliter leur accès au droit et leur promotion sociale.

Quant aux autres missions de l'Acsé, elles seront réduites et recentrées sur la mise en œuvre de la politique de la ville ainsi que sur la gestion de dispositifs et de crédits, conformément aux préconisations du plan « Espoir Banlieue ». Ce recentrage s'effectuera alors même que les quartiers concernés seront de moins en moins nombreux et en dépit des besoins sur les autres territoires qui ne se démentent pas. Cela pose bien évidemment la question de l'égalité sociale territoriale.

La révision des missions de l'Acsé s'effectue sans information préalable, en dehors de toutes démarches de concertation ou de négociation entre les pouvoirs publics et les structures concernées.

Nous sommes inquiets de la présentation exclusivement mécanique et comptable des réformes envisagées, qui ne dénote ni évaluation sérieuse du travail effectué jusqu'à présent, ni vision politique à long terme, ni prise en compte des réalités humaines.

Le démantèlement de l'Acsé met en péril le tissu associatif, l'engagement des citoyens dans la vie de la cité, le lien social, les actions de proximité et fragilise la démocratie. Il condamne à l'isolement les plus fragiles et les plus éloignés du droit, qui à travers la vie associative avaient trouvé des lieux d'expression, d'intégration, de visibilité et de participation. Il marque la fin de toute participation de la société civile (via le conseil d'administration de l'Acsé) à la définition des politiques publiques en direction des populations issues de l'immigration, abandonnant ainsi toute participation des migrants eux-mêmes à la définition d'une politique publique qui les concerne.

Il entraînera par ailleurs la disparition de milliers d'emplois associatifs et traduira, dans les faits, la fin de toute réelle politique d'intégration en faveur des migrants installés sur le territoire.

Nous, collectif « Associations en danger », refusons cette remise en cause des missions de l'Acsé, l'abandon d'une partie de la population et appelons les associations à agir ensemble.

Nous affirmons que cet abandon sera un terrible gâchis d'expériences construites sur des dizaines d'années, de mille savoir-faire, de volontés et d'engagements citoyens.

Nous réaffirmons le rôle fondamental des associations dans la Cité et la liberté d'action des associations, menacée par la logique de mise en concurrence et de marchandisation de l'action sociale.

Nous demandons :

- la reconnaissance des apports des associations, de la valeur de leur expérience comme de leur dynamique
- une reconduction totale des moyens
- le développement et la sécurisation du dispositif adulte relais
- une sécurisation des financements publics, et la généralisation des conventions pluriannuelles
- la mise en œuvre d'une réelle politique publique d'intégration en faveur des migrants installés sur le territoire.

Signataires de l'appel : AARAO (alphabétisation et accompagnement des ressortissants d'Afrique de l'Ouest), A.C. ! (Agir ensemble contre le chômage), ACB (association de culture berbère), Accueil Goutte d'Or, Accueil Laghouat, ACORT - Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie, ADELS, AEFTI, AFAVO, AKF (association des Kroumen de France), AFJD, Alphabet Familles, ALIFS, ALS, AMF, APICED, Arc en ciel théâtre, Arpe (accueil relais parents enfants), ARDEVA Ile de France, Art en exil, ASTI (Association de solidarité avec les travailleurs immigrés), Association des femmes de Francmoisin, A TA Turquie, ATF, ATRIS (anciens travailleurs de Renault), ATMF, Autremonde, Avà Basta, AVDL, Bizarre !, CATRED (Collectif des Accidentés du Travail, Retraites pour l'Egalité des Droits), CCK (centre culturel kurde), CCPF, CEDETIM, centre social et culturel Hissez Haut, CFDT, Centre social et culturel J2P, CGT, CIDH (Centre international d'initiation aux droits de l'Homme), Cimade, CNAFAL, collectif « Assos en danger Paris », Collectif des associations de Seine-Saint-Denis, Comède, Comité contre l'esclavage moderne, Comité métallus, Confédération paysanne, Coordination des fédérations des centres sociaux, Coordination des fédérations des centres sociaux d'Ile de France, Coordination Inter associative Goutte d'Or, Copaf (Collectif pour l'avenir des foyers), DAL (Droit au logement), DIDF (Fédération des associations et travailleurs et des jeunes), Elle tourne la page, Espace 19, Espace bénévolat, Espace pluriel, Fecodev, Fédération des centres sociaux du 75, 91, 92, 93 et 94, Femmes Relais 20^{ème}, FFMJC, FIA-ISM (Femmes inter associations - Inter Service Migrants), FNASAT-Gens du voyage, FOL 93 et 37, Foyer de Grenelle, Fréquence Paris plurielle, FSU, FPCR, GAMS, Histoires de Sons, IFAFE, Immigration développement démocratie (IDD), IPAM, La Cathode, La maison du bas Belleville, Ligue des femmes iraniennes pour la démocratie (LFID), Ligue des droits de l'Homme, Ligue de l'enseignement, Maisons des femmes du Hédas de Pau, Mana, Médecins d'Afrique/Europe, Migrations culturelles aquitaine afrique, Migrations Santé, Mission populaire évangélique La Maison Verte, Miva Fed-femmes-tourisme et culture, Mouvement d'Elles, Mouvement de la paix, MRAP, OASIS, OIP (Observatoire internationale des prisons), Office des migrants de Champigny-sur-Marne, PEC (Union peuple et culture), le Picoulet, RACORT - Rassemblement des Associations Citoyennes des Originaires, RECIT, régie de quartiers Clichy sous Bois Montfermeil La Rose des Vents, Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration, Réseau féministe « Ruptures », Réseau international Frantz Fanon, Service civil international, SFM Clichy, SFM Montreuil, SNEPEFP CGT, Soutien changes familles collègue, Sud ligue de l'enseignement, Terre des Hommes France, Trait d'Union, UCP 93, UNSA, UTIT

Contact : Pavlina Novotny – service communication LDH – Tél. : 01 56 55 51 08
Mail : pavlina.novotny@ldh-france.org